



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Série sur l'autonomisation à l'intention des jeunes parlementaires

Dixième séance d'information : Le rôle des jeunes parlementaires en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix

5 juin 2024

Note d'orientation

Contexte

La [résolution 2250 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité de l'ONU sur les jeunes, la paix et la sécurité, adoptée à l'unanimité en décembre 2015, reconnaît le rôle essentiel que jouent les jeunes dans la promotion et le maintien de la paix et de la sécurité. La résolution exhorte les États membres à accroître la représentation inclusive des jeunes dans les processus décisionnels à tous les niveaux, ainsi qu'au sein des institutions et des mécanismes visant à prévenir et à résoudre les conflits et à lutter contre l'extrémisme violent.

Dans un certain nombre de ses résolutions et déclarations adoptées au cours de la dernière décennie, l'Union interparlementaire (UIP) a reconnu le rôle essentiel des parlementaires dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. La résolution de l'UIP de 2018 intitulée [La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable](#) souligne que les parlements peuvent "contribuer de manière significative à la pérennisation de la paix" et met en évidence "la nature à la fois constructive et préventive de la diplomatie parlementaire [...], notamment sa capacité à réduire les tensions, à atténuer et à régler les conflits par des moyens pacifiques". La [Déclaration de Genève](#) intitulée *Diplomatie parlementaire : tisser des liens pour promouvoir la paix et la compréhension*, que la 148^e Assemblée de l'UIP a fait sienne en mars 2024, appelle à favoriser une représentation plus marquée des femmes et des jeunes en politique et aux postes de direction, y compris dans les secteurs de l'armée et de la sécurité. Dans la Déclaration, les Parlements membres de l'UIP se sont engagés à mettre en œuvre efficacement les programmes du Conseil de sécurité de l'ONU relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité, et aux jeunes, à la paix et à la sécurité, en veillant à ce que les processus de paix, le maintien de la paix, la consolidation de la paix et la prévention des conflits tiennent compte d'une perspective de genre et garantissent la participation égale et effective des femmes et des jeunes.

La représentation des jeunes dans les parlements peut constituer un outil puissant pour la mise en œuvre de la résolution 2250 du Conseil de sécurité de l'ONU. L'étude publiée par l'UIP en 2018, intitulée [Youth Participation in Parliaments and Peace and Security](#), conclut qu'une plus grande représentation des jeunes au sein du parlement peut favoriser la paix et la stabilité à long terme. Elle a appelé à faire davantage participer les jeunes parlementaires en tant que médiateurs et promoteurs du dialogue dans des sociétés divisées. En outre, les jeunes parlementaires peuvent plaider en faveur d'une plus grande implication des organisations de jeunes dans les processus de paix et utiliser les plateformes de diplomatie parlementaire pour favoriser la coopération internationale en faveur de la paix.

Les jeunes parlementaires sont également bien placés pour défendre des politiques qui s'attaquent aux causes profondes des conflits, notamment les disparités socio-économiques, la marginalisation et le manque d'accès à l'éducation et aux possibilités d'emploi pour les jeunes.

L'UIP organise la dixième séance d'information en ligne de sa série sur l'autonomisation à l'intention des jeunes parlementaires afin d'évaluer les rôles et les possibilités qui s'offrent à eux en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix, et de discuter des mesures pratiques qu'ils peuvent prendre, notamment dans l'élaboration des politiques, la diplomatie parlementaire, les efforts de médiation et de dialogue, et le soutien à l'inclusion des jeunes.

Objectifs

Les objectifs de cette séance d'information en ligne sont les suivants :

- explorer les opportunités et les défis que les jeunes parlementaires rencontrent dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix,
- discuter des mesures pratiques que les jeunes parlementaires peuvent prendre, notamment en matière d'élaboration de politiques, de diplomatie parlementaire, d'efforts de médiation et de dialogue, et d'appui à l'inclusion des jeunes,
- faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques pour renforcer le rôle des jeunes parlementaires dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Méthodologie : Des experts livreront un exposé à l'intention des jeunes parlementaires. La séance sera suivie d'une discussion entre les jeunes parlementaires sur les bonnes pratiques de leur pays respectif. Un service d'interprétation simultanée sera assuré en anglais, arabe, espagnol et français.

Date, heure et plate-forme : La séance d'information en ligne aura lieu sur la plate-forme Zoom, le 5 juin 2024, de 13 h à 15 h (HAEC, heure de Genève).

Lien d'inscription :

<https://us06web.zoom.us/meeting/register/tZIsdeysrTotGNQBd7F44Vexiua6OuOfUHG#/registration>